



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Le Ministère de l'Environnement du Québec a fait preuve de négligence dans le processus d'évaluation environnementale de la destruction des zones humides dans le Technoparc de Saint-Laurent, révèlent les rapports des experts de la Coalition Verte.

Montréal le 8 février 2017

En septembre 2016 la Coalition Verte demande une injonction préliminaire contre les travaux en cours pour prolonger le boulevard Alfred Nobel et autres intrusions dans les zones humides effectués par l'arrondissement de Saint-Laurent pour faciliter le projet de développement appelé l'Éco-Campus Hubert Reeves.

La demande, bien que jugée urgente, est refusée quand, durant les audiences, les avocats du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques du Québec (MDDELCC) présentent une série d'études sur lesquelles se fondait la décision d'accorder les Certificats d'Autorisation pour le projet.

La Coalition Verte a par la suite commandé des analyses de ces études par deux experts indépendants. Ces analyses révèlent des fautes majeures et des irrégularités dans les études, fautes et irrégularités qui n'ont pas été signalées au premier Juge par le MDDELCC.

Les rapports des experts démontrent clairement que les études pour le Technoparc ont été effectuées exclusivement par, et pour le promoteur immobilier, qu'elles étaient périmées, incomplètes et insuffisantes pour justifier l'octroi des Certificats.

En particulier, les études ont été faites en automne, quand les oiseaux et autres animaux sont absents ou moins actifs. Elles n'ont pas tenu compte de l'impact du projet sur des zones humides fragiles et la biodiversité d'un habitat essentiel à la survie de nombreuses espèces: au printemps 2016 on a pu y observer les nids du Petit Blondins (*Ixobrychus exilis*) espèce identifiée comme menacée dans le Projet de Loi sur les Espèces en Péril.

Depuis, le gouvernement fédéral a identifié au moins 5 espèces d'oiseaux menacées ou à risque dans les zones humides du Technoparc sans que cela ne soulève la moindre inquiétude de la part du Technoparc, de la Ville de Montréal ou du MDDELCC.

'Il est triste de constater qu'à chaque fois qu'il y a une destruction organisée de nos derniers

milieux naturels, nos gouvernants s'enfouissent la tête dans le sable. Le Technoparc est un autre exemple déplorable où ce sont les citoyens eux-mêmes qui doivent protéger les droits de nos enfants, tandis que le gouvernement continue de percevoir nos taxes et ne fait rien.....' a ajouté Gareth Richardson, président de la Coalition Verte.

La Coalition Verte est une association à but non lucratif qui regroupe des membres individuels et des groupes environnementaux locaux qui oeuvrent depuis plus de 20 ans pour promouvoir la conservation, la protection et la restauration de l'environnement à Montréal et dans sa région.

On peut consulter les rapports des experts au www.technoparcoiseaux.org

Information :

Gareth Richardson

[514 684 7970](tel:5146847970)

greencoalitionverte@yahoo.ca